

## BAREME TARIFAIRE DES HONORAIRES

### 1. HONORAIRES DE TRANSACTION

#### → ESTIMATIONS :

Estimation LOCATIVE d'un bien	120 € TTC*
Estimation VENALE d'un bien	170 € TTC*

Pour l'estimation vénale et/ou locative de plusieurs biens, un **forfait tarifaire** sera appliqué au cas par cas.

#### → VENTES :

Honoraires à la charge de l'acquéreur (et exceptionnellement à la charge du vendeur si précisé par le mandat)

#### APPARTEMENT / VILLA

De 0 € à 25 000 €	18 % TTC du prix de vente
De 25 001 € à 50 000 €	12 % TTC du prix de vente
De 50 001 € à 100 000 €	10 % TTC du prix de vente
De 100 001 € à 200 000 €	8 % TTC du prix de vente
De 200 001 € à 400 000 €	7 % TTC du prix de vente
A partir de 400 001 €	6 % TTC du prix de vente
Programmes de commercialisation de logements neufs	9 % TTC du prix de vente

#### TERRAIN

De 0 € à 25 000 €	25 % TTC du prix de vente
De 25 001 € à 50 000 €	18 % TTC du prix de vente
De 50 001 € à 100 000 €	15 % TTC du prix de vente
De 100 001 € à 200 000 €	10 % TTC du prix de vente
De 200 001 € à 400 000 €	9 % TTC du prix de vente
A partir de 400 001 €	8 % TTC du prix de vente

#### → CESSION DE BAIL

Bail à usage commercial / bail professionnel	Deux mois de loyer TTC à la charge du cessionnaire
--	--

#### → CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Cession de fonds de commerce	10% du prix de cession Honoraires à la charge du cessionnaire
------------------------------	---

#### → LOCATION :

##### BAIL A USAGE D'HABITATION

Honoraires à la charge du bailleur 13,00 €/m<sup>2</sup> se décomposant comme suit :  
Dans la limite d'un mois de loyer TTC

- Honoraires d'entremise et de négociation : 02,00 €/m<sup>2</sup>
- Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction de bail : 08,00 €/m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 03,00 €/m<sup>2</sup>

Honoraires à la charge du locataire 11,00 €/m<sup>2</sup> se décomposant comme suit :  
Dans la limite d'un mois de loyer TTC

- Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction de bail : 08,00 €/m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 03,00 €/m<sup>2</sup>

##### BAIL A USAGE COMMERCIAL / BAIL PROFESSIONNEL / BAIL CIVIL

Honoraires à la charge du locataire 2 mois de loyer TTC

##### REDACTION D'UN AVENANT

Ajout d'un nouveau colocataire	250,00 € TTC / Colocataire à la charge du ou des colocataires entrants
Autre modification du bail	100,00 € TTC à la charge du locataire

### 2. HONORAIRES DE GESTION

Habitation meublée	Habitation nue	
10,85 % TTC du montant du loyer TTC	07,00 % TTC du montant du loyer TTC	Sans garantie ASSUGERANCE
12,65 % TTC du montant du loyer TTC	08,80 % TTC du montant du loyer TTC	Avec garantie ASSUGERANCE « impayés, contentieux, détériorations »
13,85 % TTC du montant du loyer TTC	10,00 % TTC du montant du loyer TTC	Avec garantie ASSUGERANCE « impayés, contentieux, détériorations et vacances locatives »

#### → CAS PARTICULIER :

Vous nous confiez la gérance d'une location en cours : nous n'acceptons la gérance d'un bien qu'après étude préalable du dossier du locataire.

#### → HONORAIRES COMPLEMENTAIRES :

Représentation en assemblée générale (copropriété)	54,25 € TTC* Honoraires à la charge du propriétaire
Contentieux : Suivi dossier contentieux lors de l'assignation au tribunal	250 € TTC* Honoraires à la charge du propriétaire

\*TTC : Toutes taxes comprises (TVA au taux en vigueur)

\*TCC : Toutes charges comprises

\*HT Hors taxes

\*HC : Hors charges